

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-427-1932 Promotions. Reclassements. Rappels d'ancienneté.

n° 71-427-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 juin 1932

Numéro JO
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro
30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

une majoration d'ancienneté de deux ans, un mois, vingt-deux jours est attribuée à M. Frantz, garde principal de la garde indigène, en application de l'article 23 de la loi du 9 décembre 1927.